

OFFRE D'EMPLOI : ELECTRICIEN - H/F

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude
(point culminant des
pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de
pistes de ski

78 Ans d'existence de
station

7 Ans d'ancienneté de
la commune

15 Services
communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments
communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie
d'exception

Présentation

La Commune des Deux Alpes existe depuis le 1er janvier 2017. Issue de la fusion des communes de Venosc et Mont-de-Lans, elle a vocation à administrer et rassembler un vaste territoire. Sa réputation tient au succès de la station des Deux Alpes, née d'une simple remontée mécanique au milieu des alpages jusqu'à en devenir l'une des plus prisées grâce à son glacier et son environnement culturel et sportif extrêmement riche.

Placée hiérarchiquement sous l'autorité directe du responsable électrique, l'agent est en charge d'entretenir et de réaliser des installations électriques communales.

Missions principales :

Organiser et réaliser les chantiers :

- Préparer son matériel pour la mise en place des chantiers.
- Réaliser des installations temporaires pour les animations en conformité.
- Effectuer des travaux de maintenance générale des bâtiments.
- Réaliser des dépannages sous ou hors tension en sécurité.
- Respecter les consignes de sécurité : travail sur échafaudages, sur échelles, nacelle.
- Procéder au dépannage d'installation électrique.
- Poser les illuminations de Noël.
- Procéder à la réalisation et dépannage de réseau informatique.
- Exécuter potentiellement des travaux techniques de premier niveau.
- L'agent peut se voir confier d'autres missions dans le cadre du projet de service. Il peut, ponctuellement et/ou en cas de nécessité liée à la mission de service public, assurer d'autres activités.

Profil recherché

- Permis B
- Formation et/ou diplôme dans le domaine électrique (CAP électricien, BEP métiers de l'électronique, BAC PRO électrotechnique...)

36 000 Lits

180 Agents

1 Musée

1 Maison médicale

96 Kilomètres de pistes
de VTT

200 Kilomètres de
sentiers

1940 Habitants
permanents

300 Commerçants

3000 Saisonniers

40 Activités et loisirs

4 Labels

75 000 Vacanciers en
saison estivale

280 000 Vacanciers en
saison hivernale

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

Savoir-faire :

Dans son domaine de compétence :

- Lire et interpréter des plans techniques, des croquis
- Lire et utiliser une notice
- Analyser et optimiser les stocks de produits, matériaux, équipements, outillages
- Dessiner un plan ou un croquis technique
- Évaluer l'état d'une installation électrique
- Monter/démonter un échafaudage
- Avoir des connaissances sur la réalisation de réseau informatique
- Utiliser des matériels, des outils de dépannage, de réparation
- EPI relatifs à son métier.
- Aptitude au travail en hauteur.
- Aptitude au port de charges.
- Aptitude au travail sur nacelle

Savoir être

- Rigueur dans le travail.
- Culture de la qualité dans les finitions.
- Avoir le souci du travail bien fait et un sens de l'esthétique et des finitions.
- Professionnalisme.
- Travail en équipe.
- Méthode et organisation dans le travail, discerner les priorités, être en capacité de faire face aux imprévus.
- Disponibilité.

Durée du travail et rémunération:

- Par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle, poste à pourvoir à partir de mai 2025.
- Temps complet 35h hebdomadaire.
- Travail possible le week-end et déplacements ponctuels sur la commune.
- Cadre statutaire : Cat C – Filière Technique – Adjoint technique.
- A partir de 2000 € net mensuel et selon expérience, astreinte comprise.
- Primes : 13ème mois et/ou CIA.
- Chèques déjeuners.
- Avantages avec l'Amicale du personnel et le COS38 (sur les activités culturelles et sportives, séjours et loisirs).
- Mutuelle et maintien de salaire (hors saisonniers).

INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus tard le 1er mai 2025 à :

Monsieur le Maire
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail :
recrutements@mairie2alpes.fr

Commune Les Deux Alpes

✉ 48 Avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

@ accueil@mairie2alpes.fr

☎ 04 76 79 24 24